

DÉTECTION DE LA FAUNE OU DE LA FLORE

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	longue (120 m + 12 m/niveau) (80 c + 8 c/niveau)
Zone/Cible	émanation en forme de cône
Durée	concentration, jusqu'à 10 minutes/niveau (T)
JS	aucun
RM	non

Grâce à détection de la faune ou de la flore, le lanceur de sorts peut détecter un type de végétal ou d'animal spécifique dans un cône en face de lui. Le personnage doit penser à la plante ou à la créature qu'il recherche au moment de l'incantation puis peut en changer par la suite (à raison d'une fois par round). Les informations que le sort révèle dépendent du temps que le personnage passe à étudier la zone et à se concentrer sur un végétal ou un animal spécifique :

Premier round : présence ou absence du végétal ou de l'animal recherché dans la zone d'effet.

Deuxième round : nombre de plantes ou de créatures du type recherché dans la zone d'effet, ainsi que l'état de l'individu ou du spécimen le plus sain.

Troisième round : état de tous les végétaux ou animaux du type recherché présents dans la zone d'effet. Si l'un d'eux se trouve hors du champ de vision du lanceur de sort, le sort révèle la direction dans laquelle il se trouve mais pas la distance à laquelle il se situe.

État. Dans le cadre des informations fournies par ce sort, les états des végétaux ou animaux recherchés sont décrits comme suit.

* Normal : pas de maladie, au moins 90 % de son maximum de points de vie. * Correct : 30 % à 90 % de son maximum de points de vie. * Faible : moins de 30 % de son maximum de points de vie, malade ou souffrant d'une blessure handicapante. * Rachitique : 0 point de vie ou moins, affecté par une maladie qui réduit une de ses valeurs de caractéristique à 5 ou moins ou estropié.

Si l'état d'une créature correspond à plusieurs de ces catégories, le sort indique la plus grave d'entre elles.